

## Conseil de quartier Bellevue

### Séance plénière – jeudi 15 octobre 2020

---

**Présidence de séance :** Denis LARGHERO, maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Virginie LANLO, Maire adjointe, vice-présidente du Conseil de quartier, Christine BARTHOUIL, Conseillère municipale, vice-présidente suppléante.

**Participants :** Ali BENAZIZI, Christophe De MINGUINE, Caroline DESREUMUX, Yves GLASER, Lionel KERDRAIN, Laurence De La MENARDIERE, François LEVERVE, Marie-Pierre MALONDA, Nicole MEYER, Lena MULDER, Anne-Marie PATOUILLARD, Julien ROL MALHERBE

**Absents excusés :** Catherine BONDONNEAU, Charlotte DASSAC, Marie De KERVANOEL, Alexandre PAIN, Estelle WUST

**Absents :** Dominique BRAYER, Laurent NEUVILLE, Dimitri PAVLENKO, Pascale SALLE

**Intervenants :** Anthony SUIN, chef de l'unité maîtrise d'œuvre au département des Hauts de Seine, Valérie BERAET, Directrice territoriale adjointe GPSO, Alain BASTIAN, Directeur de l'environnement urbain Ville de Meudon, Florentin SOLOIS, Chef de projet démocratie participative.

---

En introduction, Denis Larghero se réjouit de la reprise des séances des Conseils de quartier après une suspension durant la période des élections municipales, puis en raison du premier confinement.

## COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER

---

Suite au renouvellement du Conseil municipal, Christine Barthouil, conseillère municipale, est nommée vice présidente suppléante en remplacement de Marie Del Pozo. Virginie Lanlo reste vice présidente du Conseil de quartier.

Comme le veut le règlement, les conseillers absents à deux séances plénières consécutives sans s'être excusés au préalable sont considérés démissionnaires. A ce titre, Ali Benazizi et Christophe De Minguine remplacent respectivement Christophe Barnini et Julien Fosse.

Le Conseil de quartier s'est ensuite prononcé en faveur de l'intégration de nouveaux membres au sein du collège des acteurs locaux, ce collège ne comportant actuellement que quatre membres alors qu'il peut en accueillir quatorze.

## TRAVAUX DE VOIRIE ET PLAN VÉLO

---

### PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

Anthony Suin a présenté le futur aménagement de la place du Maréchal Leclerc. Il précise qu'un carrefour giratoire équipé de feux tricolores sera créé afin de sécuriser la circulation. Une contre allée sera également créée afin de réorganiser le stationnement.

Une réduction de la chaussée sera également opérée au profit d'un élargissement des trottoirs. Cette réduction de la voirie a un double objectif : limiter la vitesse des automobilistes et faciliter la circulation piétonne. Aussi, un îlot vert sera aménagé pour agrémenter le carrefour et l'éclairage sera également rénové. Suite à la précision d'Anthony Suin sur l'augmentation du nombre de places de stationnement, Denis Larghero fait remarquer que cela répond à la forte demande de stationnement des habitants.

Les conseillers ont ensuite fait part de leur volonté de maintenir le double alignement d'arbres. Alain Bastian leur explique que certains arbres ne sont pas en bonne condition sanitaire, ce qui implique l'obligation de replanter. Or, cela est rendu compliqué par la présence de réseaux sous les fosses où les arbres doivent être replantés, obligeant donc un déplacement, coûteux, des réseaux.

Enfin, Anthony Suin explique le département envisage un démarrage des travaux à l'automne 2021, pour une durée de 6 mois.

### PLAN VÉLO

Après la présentation du plan vélo en vidéo, Denis Larghero et Valérie Béraet expliquent que la limitation de la vitesse à 30km/h est la condition, d'un point de vue juridique, à la création de pistes cyclables.

Est ensuite présenté le concept de chaudiou (**chaussée à circulation douce**), aménagé d'ici la fin de l'année route Royale, de route du colonel Moraine à la maison forestière. Sans changer la géométrie de la voie, deux bandes cyclables d'1,50 mètre chacune sont aménagées de part et d'autre. Les voitures se partagent alors la voie centrale de 3,5 mètres, ce qui oblige de fait les voitures à ralentir lorsqu'elles se croisent. Le Maire tient à préciser que ces aménagements n'impactent aucunement la largeur forestière.

### RUE DU CERF

Des travaux de nuit ont lieu pour aménager le quai en gare de Chaville. Afin d'accéder à la zone de chantier, les véhicules sont contraints de passer rue du cerf durant la nuit, engendrant des nuisances sonores.

## LES ACTUALITÉS A BELLEVUE

---

### TRAVAUX AU GYMNASSE BEL AIR

Des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture ont lieu au gymnase Bel Air. Les travaux, qui se dérouleront en zone occupée, consisteront notamment en la pose d'un nouvel isolant thermique et d'un nouveau revêtement d'étanchéité.

Alain Bastian précise qu'une attention particulière est portée aux dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat au sujet des rénovations énergétiques.

## **ACCESSIBILITÉ DES GARES**

Les gares de Val Fleury et de Bellevue subiront des travaux pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les travaux à la gare Val Fleury commenceront en mars 2021 tandis que ceux de Bellevue commenceront en 2022, en raison de sa faible fréquentation. En dépit de cette faible fréquentation et malgré la politique nationale de la SNCF, une dérogation exceptionnelle a tout de même été accordée en raison de la proximité avec plusieurs établissements seniors.

La Ville a demandé à GPSO de lui faire des propositions d'amélioration de la circulation, de traversées piétonnes et de stationnements vélos aux abords de la gare de Val Fleury.

## **SÉCURITÉ**

Dans le cadre de sa politique de tranquillité publique, la Ville de Meudon a développé son système de vidéo protection. A ce titre, 38 caméras sont disposées sur le territoire. La caméra avenue du 11 novembre/ avenue Allégot a été installée.

Le Maire explique qu'il n'est pas favorable à un surdéveloppement du système de vidéo protection estimant que si ces équipements sont utiles à la résolution d'enquêtes ainsi qu'à la prévention, ils ne constituent pas la réponse absolue à l'insécurité. Celle-ci doit se traiter par une politique cohérente de prévention / répression.

Après qu'un conseiller se soit plaint des groupes de jeunes qui squattent la terrasse, Le Maire explique que malgré l'arrêté anti-atteinte et l'action de la brigade de nuit, il est difficile d'agir de manière durable contre ces petits groupes, puisqu'ils sont souvent dans l'incivilité et non dans le cadre du pénallement répréhensible. Néanmoins, la brigade de nuit de la police municipale poursuit ses efforts pour que ces nuisances disparaissent.

## **FOYER INTERGÉNÉRATIONNEL PAUL HOUETTE**

Une partie du terrain au 6 rue Paul Houette sera prochainement acquis par l'école La Source. L'école conservera le pavillon afin de garder le cachet de l'ancien. Sur les 1000m<sup>2</sup> restants, la municipalité a pour projet d'aménager un espace senior et un espace d'activités polyvalent dans une dynamique de brassage générationnel.

Ainsi, le projet se matérialisera sous la forme d'une construction peu dense et légère et d'un jardin destiné aux très jeunes enfants qui viendra palier le manque de parc plat dans le quartier. Le début des travaux est prévu pour la rentrée 2021.

## **EMBELISSEMENT DU SOUTERRAIN AVENUE DU 11 NOVEMBRE**

Conformément à ce qui avait été discuté avec les conseillers de quartier lors de la dernière séance plénière, le souterrain de l'avenue du 11 novembre connaîtra des travaux pour rendre le lieu plus agréable. Les travaux consisteront notamment en la réfection de l'éclairage par GPSO et l'implantation de panneaux illustrant le château de Bellevue à différentes époques.

Néanmoins, Valérie Béraet précise que GPSO a uniquement la compétence au niveau du pont rail, impliquant que la SNCF doit valider les travaux sur le reste de la zone, retardant donc les travaux.

## **BUDGET PARTICIPATIF**

---

### **DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER DE QUARTIER POUR LE JURY D'ADMISSIBILITÉ DU BUDGET PARTICIPATIF**

Conformément au règlement, un membre de chaque Conseil de quartier siège dans le jury d'admissibilité des projets du budget participatif. Sont reconduits :

- Caroline DESREUMAUX (titulaire)
  - Laurence De La MÉNARDIÈRE (suppléante)
- 

Meudon, le 29 octobre 2020

## Conseils de quartier de Bellevue

Séance plénière n°4 – jeudi 15 octobre 2020



### Ordre du jour

#### 1. Présentation des nouveaux membres du Conseil de quartier

#### 2. Aménagements de voirie et plan vélo

- Place du Maréchal Leclerc
- Plan vélo
- Route royale
- Rue du Cerf

#### 3. Actualités

- Gymnase Bel Air
- Accessibilité des gares
- Vidéo protection
- Pôle intergénérationnel
- Actualités en bref

#### 4. Point sur le budget participatif et désignation d'un membre pour le jury

## Conseil de quartier Bellevue

### Vice Présidence :



**Virginie LANLO**  
Maire adjointe  
Vice Présidente



**Christine BARTHOUIL**  
Conseillère municipal  
Vice Présidente  
suppléante

### Collège des habitants (liste de réserve) :

- **Ali BENAZIZI**  
succède à Christophe BARNINI, considéré démissionnaire
- **Christophe DE MINGUINE**  
succède à Julien FOSSE, considéré démissionnaire
- **Dimitri PAVLENKO** déménage. La procédure de remplacement est en cours.

## Collège des acteurs locaux : faut-il intégrer de nouveaux membres ?

### Dix sièges vacants :

- Huit sièges non pourvus depuis 2018
- **Dominique BRAYER**, représentant l'association des familles, démissionne
- **Françoise REINACH**, représentant Saint-Vincent de Paul, est considérée démissionnaire suite à plusieurs absences consécutives injustifiées.

**RAPPEL DU REGLEMENT** : Les membres de ce collège sont désignés par le Président, le vice-président et les membres du collège des riverains, parmi les candidatures parvenues en Mairie avant la date limite de réception.

La composition de ce collège doit poursuivre un objectif de représentation équilibrée et tenant compte des spécificités et particularités du quartier.

Peut candidater à un conseil de quartier toute personne représentant une association constituée depuis plus de trois mois ou toute personne ayant une activité d'importance significative, depuis plus de trois mois pour le quartier concerné.

# AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

---

## Aménagement de la place du Maréchal Leclerc



### PLAN DE CLASSEMENT

- Stationnement existant : 15 places  
dont 2 places PMR et 0 places transport de fonds
- Stationnement projetés : 19 places  
dont 3 places PMR et 2 places transport de fonds



## Aménagement de la place du Maréchal Leclerc



## PLAN VÉLO : EXPLICATIONS EN VIDÉO



## Aménagement Route Royale

### Exemple d'aménagement en « chaussidou »



### Réaménagement de la voirie en chaussidou :

- Piste cyclable d'1m35 de part et d'autre de la chaussée
- Voie centrale de 3m50 réservée aux voitures sans marquage axial
- Ralentissement des voitures au moment de croiser des cyclistes

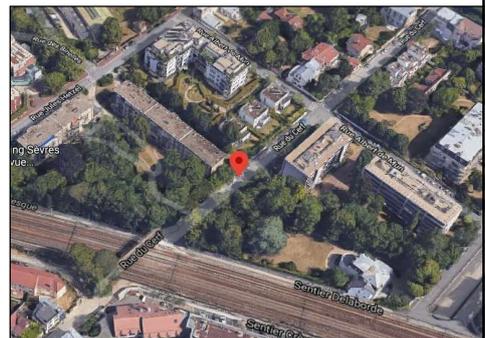
D'ici la fin de l'année, la route royale sera aménagée en chaussidou jusqu'à la maison forestière, afin de lier Meudon à Meudon-la-Forêt.

## Rue du cerf



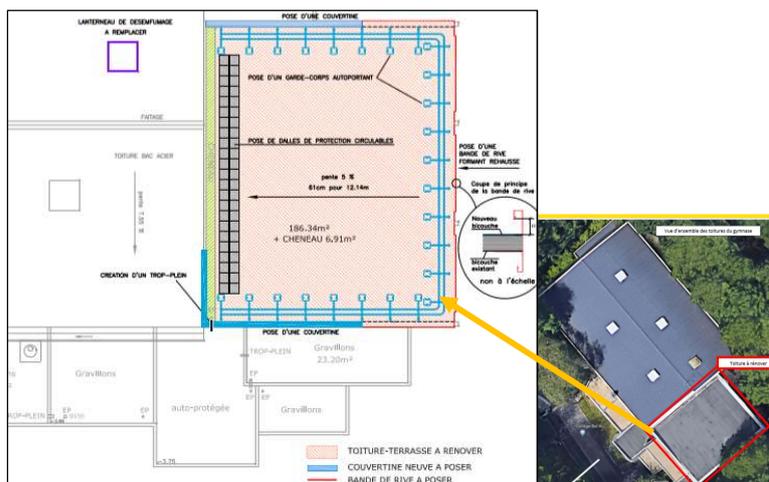
### Travaux de nuit d'aménagement du quai en gare de Chaville RG

- Travaux du 28/09 au 24/10 dans la nuit, dont weekend du **17-18/10**)
- Utilisation d'un engin rail-route qui ne peut passer que par l'allée du Cerf pour accéder à la zone de chantier.
- Approvisionnement en matériaux par camions 8\*4m entre **0h00 et 3h30**.



# LE POINT SUR LES PROJETS A Bellevue

## Travaux au gymnase Bel-Air



Des travaux de **réfection de l'étanchéité de la toiture** du gymnase Bel Air ont démarré le 07/10.

Ces travaux consisteront en :

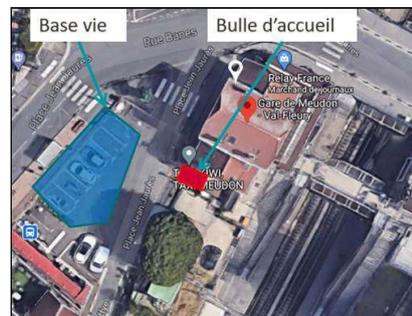
- La pose d'un nouvel isolant thermique
- La pose d'un nouveau complexe d'étanchéité
- La pose d'une nouvelle bande de rive
- Le remplacement d'un lanterneau

La livraison finale est prévue pour fin décembre.

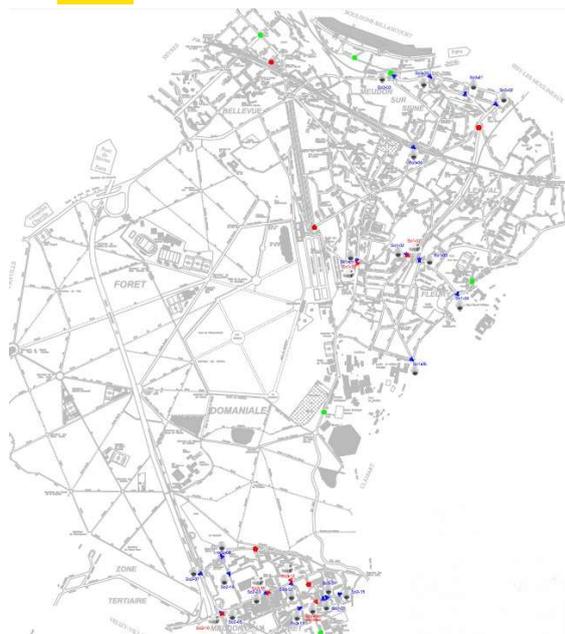
## Gares : des travaux d'accessibilité prévus



- **Gare de Val-Fleury, début des travaux en mars 2021 pour une durée de 10 mois**
  - Création de 2 ascenseurs
  - Réaménagement du bâtiment voyageur et sanitaires accessibles PMR
  - Réfection du revêtement des deux quais
  - Mise aux normes de l'éclairage, de la passerelle et des deux escaliers fixes
  
- **Gare de Bellevue en 2022–2023**
  - Une dérogation exceptionnelle
  - Installation d'un ascenseur
  - Réaménagement du bâtiment voyageur
  - Mise au norme de l'éclairage, des escaliers et de la signalétique des quais



## Sécurité



Actuellement, **38 caméras sont installées dans Meudon**. 28 ont été installées par la Ville et 10 par GPSO.

Parmi les caméras installée par GPSO :

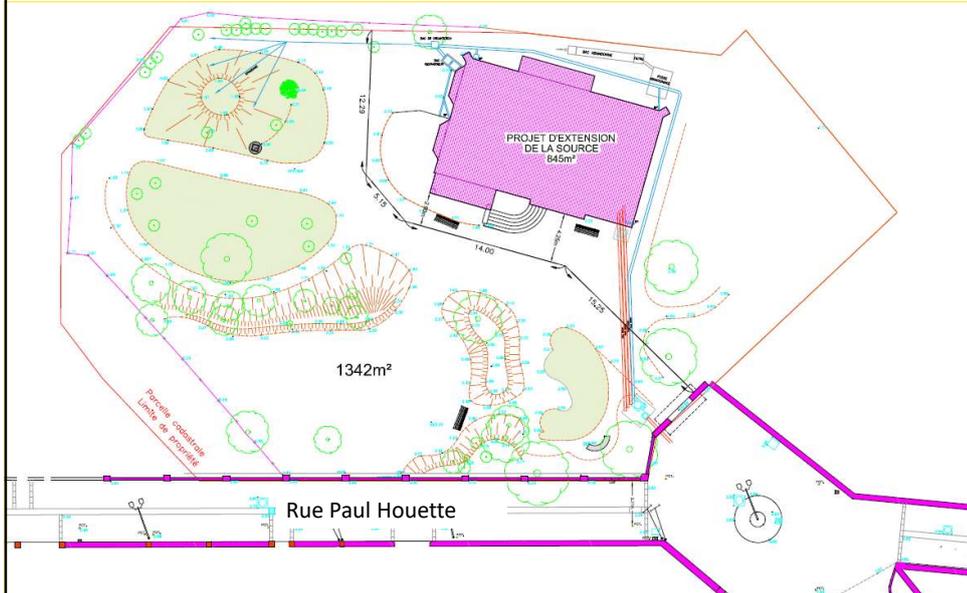
- 5 sont déjà opérationnelles et reliées au CSU
- 2 sont en cours d'installation
- 3 fonctionnent en enregistrement local

Désormais, GPSO a la compétence de l'installation de caméras. L'implantation de 5 caméras/ an est prévu.

Le dispositif meudonnais a été **approuvé par la CNIL**. Il est **impossible de filmer le domaine privé** ainsi que les fenêtres.

Les grilles de la passerelle Albert de Mun sont **en cours d'électrification** pour permettre leur fermeture après le dernier train et **lutter contre les attroupements nocturnes**.

## Foyer intergénérationnel Paul Houette



- Acquisition du terrain 6 rue Paul Houette (anciennement Club de la sérénité) par l'école La Source.
- Plus de 1000 m<sup>2</sup> conservés par la Ville pour un nouveau club senior et un jardin intergénérationnel

## Embellissement du souterrain avenue du 11 novembre



- Projet initialement proposé lors du Budget participatif, et **soutenu par le Conseil de quartier.**
- Réfection de l'éclairage prévue par GPSO
- **Projet culturel** : Aménagement de panneaux représentant le château de Bellevue à différentes époques.

## Actualités du quartier

---



• **Kiosque à journaux** : Plusieurs solutions envisagées dont une épicerie en circuit court automatisée



• **CNRS** : Projet en stand-by. Le projet de 217 logements et 285 places de stationnement souterrain va tout de même aboutir

# LE BUDGET PARTICIPATIF

---

## BUDGET PARTICIPATIF

- **Jusqu'au 18 octobre** : appel à projets
- **19 octobre au 15 janvier** : la Ville étudie la faisabilité des propositions

➔ **Désignation d'un conseiller de quartier pour le jury d'admissibilité**

- **23 janvier** : Forum de présentation des projets lauréats
- **25 jan. au 28 fév. 2021** : vote des habitants
- **2021** : la Ville réalise les projets dans l'ordre du classement (50 000 € par projet), jusqu'à épuisement du budget de 250 000€

### LES LAURÉATS DU BUDGET PARTICIPATIF

#### 2019

#### 2020

